

PROJET PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL



*avec le soutien du
Secrétariat d'Etat
chargé de l'Égalité
entre les Femmes et
les Hommes*



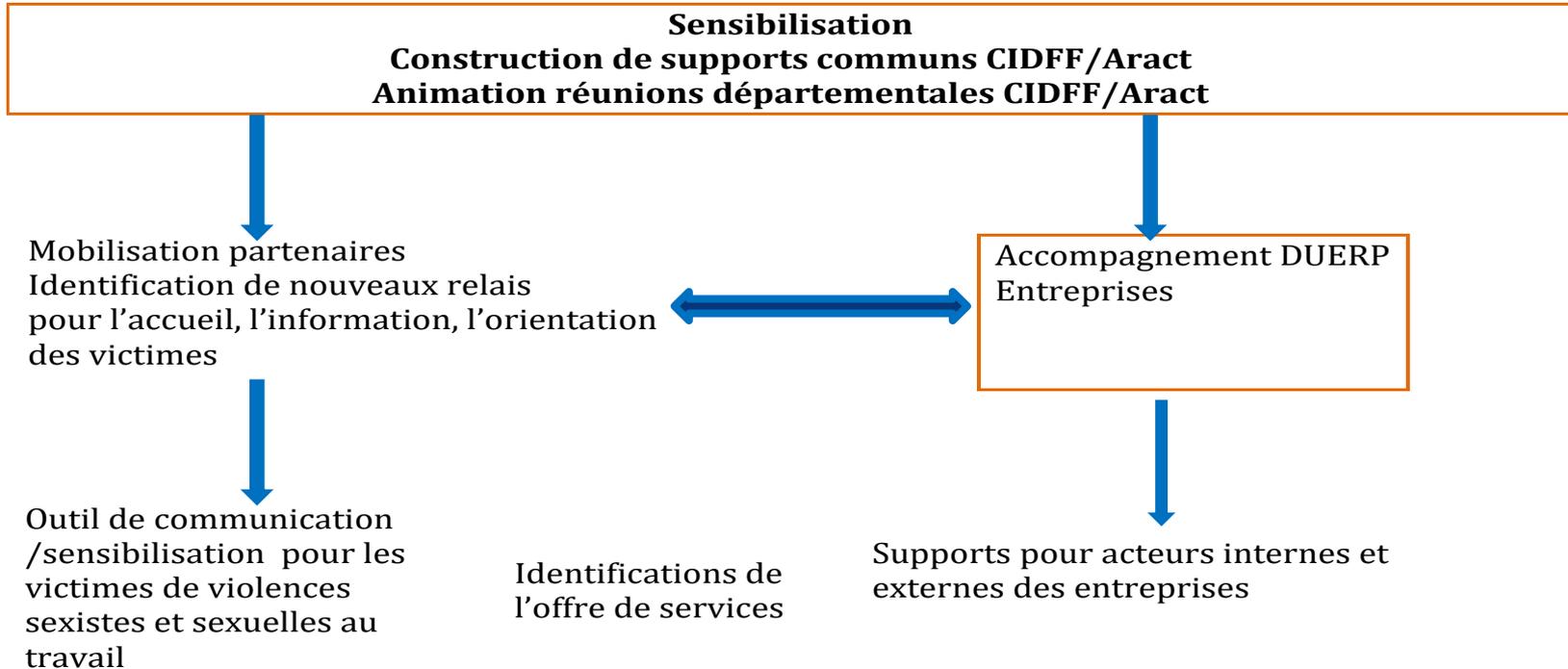
OBJECTIFS DU PROJET

- ◆ **Public cible** : Entreprises, partenaires sociaux, acteurs relais
- ◆ **Objectifs** :
 - ◆ Sensibiliser les entreprises, les partenaires sociaux et les acteurs relais de chaque département
 - ◆ Accompagner les entreprises à intégrer dans leur plan de prévention des actions visant à prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail.
 - ◆ Identifier les acteurs du territoire susceptibles d'accompagner les victimes
 - ◆ Capitaliser sur les enseignements de l'action afin d'adapter, de construire des outils et démarches adaptés aux différents acteurs.

ZOOM SUCCINCT SUR LA PRÉVENTION

- ◆ **Prévention primaire = prévenir**
- ◆ **Prévention secondaire = réduire ou « corriger »**
- ◆ **Prévention tertiaire = réparer**

ARTICULATION DU PROJET



ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Intervenantes :

Catherine Coquillat et Audrey Richez



*avec le soutien du
Secrétariat d'Etat
chargé de l'Égalité
entre les Femmes et
les Hommes*



ACCOMPAGNEMENT PREVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

**1^{ère} séance
collective de
travail : notions et
démarche de
prévention**

**Intersession en
entreprise : recueil
de données**

**2^{ème} séance
collective de travail
: analyse de
situations de
travail, moyens de
prévention**

**Intersession en
entreprise :
construction du
plan de prévention**

**3^{ème} séance
collective :
finalisation du plan
de prévention**

PRÉALABLES POUR L'ACCOMPAGNEMENT

- ◆ **Binôme paritaire** : représentant.e direction + référent.e harcèlement sexuel nommé du CSE, membre des IRP ou DS
- ◆ **Lettre d'engagement/convention** : participation aux 3 séances de travail, mêmes participant.e.s, réalisation des travaux et implication d'autres acteurs en interne, témoignage sous diverses modalités, précisions logistiques (dates, lieu, horaires, frais non pris en charge)

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- ❖ Contextualiser et approfondir les notions sur les violences sexistes et sexuelles au travail
- ❖ Sensibiliser, communiquer, s'outiller pour mobiliser l'ensemble des acteurs de l'entreprise
- ❖ Construire un plan de prévention à partir de situations concrètes de travail

3 SÉANCES DE TRAVAIL EN COLLECTIF + 1 RÉUNION SUR LES ACCOMPAGNEMENTS

- ❖ 10 septembre, 1^{er} octobre et 5 novembre : 9h30 à 12h30 (accueil café à 9h) Salle George Sand
- ❖ Des travaux intersession doivent être réalisés au sein de l'entreprise
- ❖ 10 décembre : témoignages et valorisation des actions mises en œuvre